

vivre à

niort

magazine municipal d'information • www.vivre-a-niort.com

octobre 2020 - #297



**NOUVEAUX ESPACES PUBLICS
PORT BOINOT
S'OUVRE SUR LA VILLE**
ACTUALITÉS P.6 À 13



6

ACTUALITÉS

PORT BOINOT S'OUVRE SUR LA VILLE

Darrin

04. RÉTROSPECTIVE

06. ACTUALITÉS

- 14. LA VILLE RELANCE LA VIE PARTICIPATIVE
- 16. LE POINT SUR LES TRAVAUX DANS LA VILLE
- 17. TOUT SUR LA TOUSSAINT DANS LES CIMETIÈRES
- 18. DES RUCHES SUR DES TERRAINS MUNICIPAUX
- 19. RETROUVEZ LES BONS CONSEILS DE JARDINAGE À "AUTOMNE AU JARDIN"
- 19. OCTOBRE ROSE POUR LUTTER CONTRE LE CANCER DU SEIN



Olivier Drillon

20. LOISIRS ET CULTURE

- 20. AU PILORI, DÉCOUVREZ MEMBRE FANTÔME DE NANO4814
- 20. UN STAGE AVEC CIRQUE EN SCÈNE



Jecosm

21. SPORTS

- 21. FAITES LE GRAND SAUT AVEC ENVOL NIORT PARACHUTISME
- 21. LE FOOTBALL GAÉLIQUE, VOUS CONNAISSEZ ?

22. TRIBUNE DES ÉLUS

23. AGENDAS

24. INTERVIEW

- 24. LOÏC MARESCAL, PAYSAGISTE ET FRANKLIN AZZI, ARCHITECTE DE PORT BOINOT



Darrin

PRÉCISION

Certaines photos de ce numéro ont été prises avant la pandémie de COVID-19, expliquant l'absence possible de port du masque et de distanciation physique des personnes qui y figurent.



Magazine municipal d'information

Service de communication communautaire - 140 rue des Équarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex. Tél. 05 17 38 79 31.

Directeur de la publication : Jérôme Baloge, Maire de Niort • **Directeur de la communication :** Vincent Rouvreau • **Responsable éditoriale :** Isabelle Toesca • **Équipe rédactionnelle :** Jean-Philippe Béquet, Thomas Manse, Sylvie Méaille, Magali Tardé • **Photographe :** Bruno Derbord • **Ont participé à ce numéro :** Darrri (photos), Olivier Drilhon (photos) Alex Giraud (photos) • **Réalisation :** Agence Glyphes - Niort • **Impression :** Raynaud Imprimeurs SAS - Coulonges-sur-l'Autize • **N° d'ISSN :** 1261 - 8705. Dépôt légal à parution.

Ce magazine est tiré à 37 600 exemplaires. Couverture : Darrri.



Permanences des adjoints

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre les adjoint(e)s au Maire en composant le :

05 49 78 75 09 ou **05 49 78 73 47**

Courrier postal :

à déposer dans la boîte aux lettres
Place de l'Hôtel-de-Ville

Mail :

secretariatdumaire@mairie-niort.fr

Site internet :

vivre-a-niort.com

Réseaux sociaux :

www.facebook.com/VilledeNiort

twitter.com/mairie_Niort et

niortTV



**ABONNEZ-VOUS
À LA LETTRE D'INFO HEBDO.**

Cliquez ce picto sur **vivre-a-niort.com**



Darrri

Aménager la ville de demain

Jérôme Baloge - Maire de Niort

L'ouverture des espaces publics de Port Boinot marque une étape importante dans la transformation de Niort.

Ce site est intimement lié à l'histoire de Niort, à la vie ouvrière avec l'industrie de la chamoiserie. C'est la reconquête d'une friche qui était polluée pour en faire un espace de vie. C'est un lieu qui ouvre une partie de la ville à une autre. C'est un lieu où les Niortais prennent déjà plaisir à se retrouver et profiter de moments de quiétude en cœur de Ville.

Demain, les ambiances y seront diverses, les activités évolueront au fil des saisons et des années avec la poursuite des travaux sur les bâtiments de la Fabrique et la maison patronale ou encore de la cale du port. Promenades, lecture, jeux en famille, moment convivial autour d'un verre, ambiance musicale, expositions, activités nautiques l'été et plus tard, tourisme fluvestre, restauration etc., il y en aura pour tous les goûts à Port Boinot.

Cet aménagement constitue d'ores et déjà un marqueur de la Ville de demain. C'est l'intégration de la nature en ville, c'est un urbanisme vert. C'est le centre-ville qui s'étend. Dans quelques mois, ce sera un lien avec la place du Port par la Médiathèque et le boulevard Main végétalisé.

De l'autre côté, la Brèche, développe son attrait avec l'implantation de l'enseignement supérieur et du numérique avec Niort Tech et le Village by CA. Dans quelques années, elle prendra une autre dimension avec une prochaine évolution vers la Gare. Le nouvel enjeu est notamment de relier les hauts de Brèche à un pôle gare rénové, végétalisé et conçu comme un pôle accessible ouvert sur la Ville autant que sur le quartier de Champommier.

Ce fil urbain on le retrouvera également plus au Nord avec un lien nouveau entre le quartier du Pontreau, la Colline Saint-André et le centre-Ville. La place Denfert-Rochereau ainsi transformée en un îlot arboré ouvrant le quartier au centre-ville. Les voiries attenantes seront réhabilitées permettant une cohabitation apaisée entre les différentes formes de mobilités et en complément de la desserte déjà assurée par la navette électrique.

Tous ces projets et aménagements sont étroitement liés. C'est une ville qui s'agrandit en créant des liens nouveaux entre les quartiers et le centre-ville. C'est une ville qui veille à assurer une qualité de vie plus que jamais recherchée. La ville de demain commence à se dessiner, embellie et attrayante, respectueuse de notre patrimoine et à l'environnement préservé. ●

RÉTROSPECTIVE



Bruno Derbord

UNE RENTRÉE "PRESQUE" NORMALE

1^{er} septembre. 4 230 élèves des écoles primaires niortaises ont retrouvé le chemin de la classe. Une rentrée normale à quelques détails près. Si les enfants ne sont pas tenus de porter le masque, les adultes autour d'eux le sont. L'accent est mis sur la nécessité de bien se laver régulièrement les mains et les flux sont gérés pour limiter les croisements.

LES ASSOS VOUS REÇOIVENT

12 septembre. Pic'Assos, le rendez-vous des associations niortaises, s'est poursuivi toute la journée du 12 septembre dans les rues du centre-ville. Une centaine d'associations étaient présentes pour accueillir le public jusqu'à 18h30. Des associations au rôle important dans la vie de la cité et qui contribuent à préserver le lien social.



Olivier Drilhon



Olivier Drilhon

TOUT SAVOIR DE LA MOBILITÉ

12 septembre. Plus de 1 000 personnes ont visité le village de la mobilité installé sur la place du Donjon. Organisé par Niort Agglo et ses partenaires, il regroupait toutes les informations sur les moyens de déplacement du territoire. On pouvait aussi tester et découvrir des nouveautés comme les vélos-cargo, ou participer à des animations de sensibilisation, le tout dans une ambiance festive et ludique.

UNE NOUVELLE FRESQUE, UN NOUVEAU MUR

19 septembre. Premier artiste invité du festival Le 4^e Mur cette année, Pascual Arnal a pu dévoiler sa fresque lumineuse la nuit tombée rue Neuchâtel. Cette œuvre se révèle quand le spectateur décide de l'activer à l'aide d'une source lumineuse (torche, téléphone...). Ce nouveau mur ouvre la 10^e édition de ce festival à ciel ouvert.



D.arni



D.arni

ENSEMBLE POUR LA PLANÈTE

19 septembre. 300 personnes ont participé à la journée mondiale du nettoyage de notre planète, *World Clean Up Day*, organisée par la Ville de Niort en partenariat avec Niort Agglo et la Macif. 23 randonnées collectes étaient proposées dans toute la ville pour ramasser les déchets sauvages. Plus de 10 m³ de déchets ont été collectés, mais aussi 45 000 mégots de cigarette. Une pollution méconnue, mais importante puisqu'un mégot pollue 4 000 à 5 000 litres d'eau lui seul.

PORT BOINOT INAUGURÉ OUVRE AU PUBLIC

25 septembre. À l'occasion de l'inauguration des espaces publics de Port Boinot, un millier de Niortais ont assisté au coupage officiel de ruban qui marque la fin des travaux lancés en 2016. La friche industrielle des anciennes usines Boinot est aujourd'hui transformée en jardins thématiques ouverts sur la Sèvre. Le site, élément phare du parc naturel urbain, fait désormais le lien entre le port de Niort et le cœur de ville. Après l'Ilot Sauvage (espace d'expositions & café) dans les anciens hangars, la prochaine étape consistera à ouvrir le Séchoir au printemps 2021, puis en 2022 la Fabrique et la Maison patronale. Plus d'infos pages 6 à 13.



Isabelle Toesca

PORT BOINOT S'OUVRE SUR LA VILLE

Cinq ans après le lancement du projet, la friche industrielle des anciennes usines de chamoiserie et de ganterie Boinot est devenue Port Boinot : 25 000 m² aménagés, 5 jardins (bientôt 6), 128 arbres, 3 bâtiments emblématiques révélés...

Le centre-ville s'agrandit. Le parc urbain de la Sèvre niortaise se connecte avec le Parc naturel du Marais poitevin. L'inauguration des espaces publics le 25 septembre marque la première étape d'une reconquête qui ne fait que commencer.

Par Sylvie Méaille. Photos : Darri et Alex Giraud



Alex Giraud



3 QUESTIONS À

JÉRÔME BALOGE

MAIRE DE NIORT ET PRÉSIDENT DE NIORT AGGLO

L'OUVERTURE DES JARDINS ET DES HANGARS MARQUE UNE PREMIÈRE ÉTAPE. LES AMÉNAGEMENTS SE POURSUIVENT. QUE NOUS RÉSERVE PORT BOINOT L'ÉTÉ PROCHAIN ?

Jérôme Baloge. Port Boinot est conçu comme un lieu avant tout familial et convivial. C'est maintenant aux Niortais de se l'approprier. C'est un endroit en cœur de Ville tourné vers la Sèvre niortaise, vers le Marais. Il est propice à la détente, à la découverte de la nature avec ses différentes ambiances et jardins comme la serre, les bassins botaniques ou encore la grande prairie. Au printemps prochain, le rez-de-chaussée du Séchoir accueillera le comptoir des itinéraires de l'office de tourisme. Ce sera le lieu pour découvrir toutes

les possibilités de randonnées à partir de Port Boinot, mais plus largement sur tout le territoire de l'agglomération.

L'été prochain, il sera possible de faire du canoë sur la vieille Sèvre au départ du grand ponton aménagé sur les berges. Il faudra encore attendre un peu, 2022 en principe, pour embarquer à la cale du port en cours d'aménagement et découvrir la Sèvre niortaise jusqu'à Marans à bord de bateaux électriques aménagés. Le 1er étage du Séchoir accueillera un espace moderne d'information et de sensibilisation aux richesses patrimoniales de notre territoire. Bien entendu, le site fera l'objet d'animations régulières et la programmation de l'Ilot sauvage, qui occupe les Hangars, aiguillera à n'en pas douter la curiosité et la soif de découverte des promeneurs.



QUELS SERONT LES USAGES DE LA FABRIQUE ET DE LA MAISON PATRONALE ?

Jérôme Baloge. Il est encore un peu tôt pour le savoir puisqu'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) est en cours pour l'occupation du reste du site, à savoir la maison patronale et la Fabrique. Des travaux auront lieu pour une livraison courant 2022 et ainsi proposer de nouvelles activités. Il est évident que le site se prête parfaitement au développement d'une offre de restauration. D'autres activités viendront occuper les volumes prometteurs de la Fabrique autour d'un possible tiers lieu mêlant culture, co-working mais aussi détente. Le potentiel des lieux est immense. Port Boinot a tous les atouts pour être le lieu où il se passe quelque chose !

EN QUOI LE PROJET PORT BOINOT CONTRIBUE-T-IL À RELEVER LE DÉFI NIORT DURABLE 2030 ?

Jérôme Baloge. La conception du site illustre l'intégration de la nature en ville, l'urbanisme vert. C'est la transformation de 25 000 m² de friche industrielle polluée en un lieu de vie, en un lieu qui permet le développement du végétal en ville, en un lieu qui tisse des liens entre la ville, son territoire et son fleuve. C'est un marqueur de la ville de demain. C'est un nouvel îlot de fraîcheur en ville, c'est un élément du parc naturel urbain. Mais c'est aussi la place faite aux mobilités douces. Dans quelques mois, le boulevard Main et la médiathèque et demain, la place Denfert-Rochereau sur la colline Saint-André ou encore l'aménagement de la gare répondront aux mêmes ambitions.

— COÛT DE L'OPÉRATION* —

11,50 millions d'euros TTC

FINANCÉS POUR PLUS
DE LA MOITIÉ PAR LA VILLE
EN PARTENARIAT
AVEC NIORT AGGLO
AVEC LA PARTICIPATION
DE L'ÉTAT, DU DÉPARTEMENT
ET DE L'EUROPE

*Hors rénovation du bief et des ouvrages hydrauliques, réhabilitation de la Maison patronale et de la Fabrique, agencement intérieur du Séchoir.

PORT BOINOT, AVANT

Sylvie Méaille



◀ LE QUAI MÉTAYER ▶



Bruno Derbord

Bruno Derbord



◀ LE CHÂTEAU D'EAU ET LE SÉCHOIR ▶



Darni

Bruno Derbord



◀ LE JARDIN DU MARAIS MOUILLÉ ▶



Alex Graud



OCTOBRE 2015

Le conseil municipal approuve le programme d'aménagement urbain, architectural et paysager de Port Boinot. Le concours est lancé.

JUIN 2016

L'équipe Phytolab / Franklin Azzi Architecture / Studio Vicarini remporte le concours.

SEPTEMBRE 2018

Les travaux commencent.

APRÈS...



Dairr



Dairr

◀ LA BERGE DE LA SÈVRE NATURELLE ▶



Bruno Derbord



Alex Giraud

◀ LES BASSINS BOTANQUES ▶



Bruno Derbord



Alex Giraud

◀ LES HANGARS ▶

SEPTEMBRE 2020

Les espaces extérieurs sont inaugurés le 25 septembre.
Jardins et Hangars ouvrent au public.



Retrouvez sur vivre-a-niort.com
toutes les photos de Port Boinot
et en vidéo l'histoire du site
sur vivre-a-niort.com/PortBoinot.





Bruno Derbord

4 QUESTIONS À

PHYTOLAB

AGENCE DE PAYSAGE ET D'ENVIRONNEMENT

NIORT IL Y A 5 ANS, QUAND VOUS DÉCIDEZ DE RÉPONDRE AU CONCOURS D'AMÉNAGEMENT DE PORT BOINOT LANCÉ PAR LA VILLE, QU'EST-CE QUI VOUS SÉDUIT DANS LE PROGRAMME ?

Matthieu Théaudin, designer et paysagiste concepteur. Le rapport à la ville, à son histoire, et le rapport à l'eau, avec la présence de la Sèvre canalisée et de la Sèvre sauvage. On a tout de suite vu que le projet pouvait donner une dimension nouvelle à Niort, qu'il pouvait lui permettre d'élargir son centre-ville, mais aussi de retrouver un port actif, de se reconnecter avec son territoire, avec le Marais poitevin.

QUELS EST SELON VOUS LE PRINCIPAL ATOUT DU SITE ?

Matthieu Théaudin. Le lien bâti/nature. Il est souligné par les axes de composition est-ouest, nord-sud que nous avons choisis dès le départ. Le premier va du centre-ville à la cale du port. Le second relie l'entrée historique du boulevard Main à la Sèvre sauvage. Et le bâtiment qui fait la connexion entre les deux axes, c'est le Séchoir. Ce travail de composition a été très important.

Il a amené des évidences pour le dessin des différents jardins, même s'il a fallu faire avec l'existant, comme par exemple traverser un des hangars ou intégrer des arbres dans un ponton.

AUJOURD'HUI, QUELS SONT VOS ENDROITS PRÉFÉRÉS, CEUX QUI VOUS RENDENT LE PLUS FIER ?

Matthieu Théaudin. Il y en a beaucoup... Là où j'aime me poser, c'est sous le préau de la serre. La proximité de la berge douce et des bassins botaniques qui rassemblent toute une collection de plantes du voyage invite à la contemplation. L'autre endroit que j'apprécie plus particulièrement, c'est le Jardin du marais mouillé, avec son cheminement de passerelles qui fait la liaison entre les Ponts Main et le cœur du site. Cette déambulation apporte une vraie valeur ajoutée au projet. Sa conception a été assez complexe techniquement. Les arbres qui ont été plantés vont se développer assez rapidement et amèneront énormément de fraîcheur.

IL RESTE UN JARDIN À AMÉNAGER : LE JARDIN DES ESCALES, FACE AUX GRADINS DU BIEF. À QUOI VA-T-IL RESSEMBLER ?

Matthieu Théaudin. L'idée, c'est que cette pointe, aujourd'hui enclavée, devienne un jardin terrasse de la Fabrique, un lieu très ouvert, connecté au site et au boulevard Main.

— EN CHIFFRES —

25 000 m²
RÉAMÉNAGÉS

6 700 m²
ENGAZONNÉS

+ de 150
ESPÈCES VÉGÉTALES PLANTÉES

128
ARBRES

15
ESSENCES DIFFÉRENTES

1 672
ARBUSTES

9 899
VIVACES

1 800
BULBES

480 m²
PLANTES MÉDITERRANÉENNES
ET EXOTIQUES SOUS LA SERRE DES
VOYAGEURS (+ DE 1000 PLANTES)

180 m²
DE BASSINS BOTANQUES
(150 VÉGÉTAUX)

330 ml
DE PASSERELLES

260 ml
DE CONCHES DANS LE JARDIN
DU MARAIS MOUILLÉ

60 ml
DE BERGE NATURELLE RÉAMÉNAGÉE

8
JEUX D'EAU

2
BORNES FONTAINES

87
ARCEAUX VÉLOS

LE SÉCHOIR, RENDEZ-VOUS AU PRINTEMPS

Après les Hangars (*lire en p. 5 du supplément Niort dedans dehors*), le Séchoir ouvrira à son tour, à partir du printemps prochain.

Au rez-de-chaussée, le "Comptoir des itinérances & randonnées" de l'Office de tourisme Niort-Marais poitevin renseignera les visiteurs sur les activités proposées à Port Boinot, mais aussi sur les loisirs nature et les circuits de découverte de l'ensemble du territoire. L'agence niortaise Magenta, à laquelle l'agencement des lieux a été confié, a réalisé notamment une table pédagogique pour apprendre à reconnaître les empreintes d'animaux, une table tactile sur les principaux parcours de balades, une carte du Marais poitevin et de ses voies navigables. Ouverture en mars 2021.

Au 1^{er} étage, dans la perspective de sa labellisation Pays d'art et d'histoire, la Communauté d'agglomération du Niortais a souhaité créer un espace

d'information et de sensibilisation aux richesses patrimoniales des 40 communes qui la composent. Différentes thématiques seront abordées : le territoire d'hier et d'aujourd'hui, l'influence de la Sèvre niortaise et du marais sur le développement des activités humaines, la transformation des paysages pour les besoins de l'agriculture, l'évolution urbaine de Niort, sans oublier l'industrie de chamoiserie et de la ganterie. C'est l'agence lilloise Présence, qui est en charge de la conception et du suivi de réalisation scénographique de cet espace. Elle a intégré dans le parcours de visite de nombreux dispositifs numériques, interactifs et pédagogiques. La phase de production et de réalisation sera lancée en décembre. L'ouverture au public est prévue pour juin 2021.

Le 2^e étage accueillera des expositions. Il pourra également être ouvert à des séminaires. ●



Le site de Port Boinot doit son nom aux anciennes usines de chamoiserie et de ganterie Boinot.

1866

Un ancien moulin à blé, transformé successivement en moulin à papier, filature de laine, féculerie de pomme de terre et enfin broserie, est reconverti en chamoiserie par Alfred Laydet.

1881

Un négociant en laines, Théophile Boinot reprend l'affaire d'Alfred Laydet et fonde les usines Boinot.

1905

Louis et Charles Boinot succèdent à leur père à la tête de l'entreprise.

1912

La production se diversifie avec la création d'un secteur ganterie.

1930

Médaille d'or à l'Exposition internationale de Barcelone de 1929, la maison Boinot est à son apogée. Elle a alors quatre autres usines à Niort (la Cabane Carrée, les moulins du Roc, de Comporté et de Bouzon) et une usine à la Crèche, et emploie 1 100 ouvriers et ouvrières et 400 gantiers et gantières à domicile.

1946

Nouvelle période de prospérité pour l'entreprise, qui est désormais dirigée par Jacques Roussel, gendre de Charles Boinot, et qui fait travailler dans ses ateliers 548 personnes.

1970

Le secteur de la ganterie est en déclin. Les salariés ne sont plus que 200.

2005

Fermeture des usines Boinot.



ARCHÉOLOGIE

SOUS LA PROTECTION D'EONA



On a longtemps cru que l'histoire du site de Port Boinot avait commencé au XVII^e siècle, avec l'implantation d'un moulin à blé en bord de Sèvre. Les sondages archéologiques, effectués en janvier 2018 avant le démarrage du chantier, ont révélé la présence d'un sanctuaire périurbain datant de l'époque gallo-romaine (fin du I^{er} siècle, première moitié du II^e siècle après J.-C.). Les vestiges de constructions

et les fragments de sculptures en calcaire de trois divinités, dont Epona, déesse des voyageurs, des chevaux et des domaines agricoles, ont été mis au jour.

Dès leur entrée dans le Séchoir, les visiteurs seront invités à suivre Epona : "Il y a 2 000 ans, ce territoire était le mien. Placez-vous sous ma protection et je vous guiderai dans un voyage qui pourrait bien vous surprendre."

MAISON PATRONALE ET FABRIQUE : LE CHANTIER SE PRÉPARE



Bruno Derbord

Un autre chantier commence début 2021. La Ville a confié à l'équipe des architectes Hervé Beaudouin et Benoît Engel la réhabilitation de la Maison patronale et la Fabrique. Les travaux démarreront par la restauration des façades, des toitures et des menuiseries extérieures. La transformation intérieure des lieux sera lancée dès que les futurs occupants seront connus. Les différents scénarios sont prêts. "C'est inhabituel de ne pas savoir précisément à quoi sont destinés les bâtiments sur lesquels on travaille", note Hervé Beaudouin. Cette difficulté nous a poussés à chercher des solutions originales et modulables."

Pour la partie nord de la Maison patronale, qui correspond à l'ancienne habitation, le projet est de respecter au mieux l'existant et de tenter de restituer l'ambiance de l'époque. La partie sud, plus rustique, va s'ouvrir sur le jardin et sur le bief. Pour la Fabrique, les architectes niortais ont imaginé une construction intérieure d'inspiration japonaise, faite de poteaux de bois. Cet assemblage permettra à la fois de consolider la structure et d'installer un ou deux planchers pour recréer un ou deux étages, en fonction des besoins. Fin du chantier : été 2022. ●



SEPTEMBRE 2017

Le conseil municipal approuve le programme de réhabilitation des deux derniers bâtiments emblématiques de Port Boinot : la Maison patronale (réaménagement en lieu de restauration) et la Fabrique (consolidation de la structure et rénovation extérieure). Le concours de maîtrise d'œuvre est lancé.

AVRIL 2018

L'équipe Hervé Beaudouin/Benoît Engel Architectes remporte le concours.

SEPTEMBRE 2019

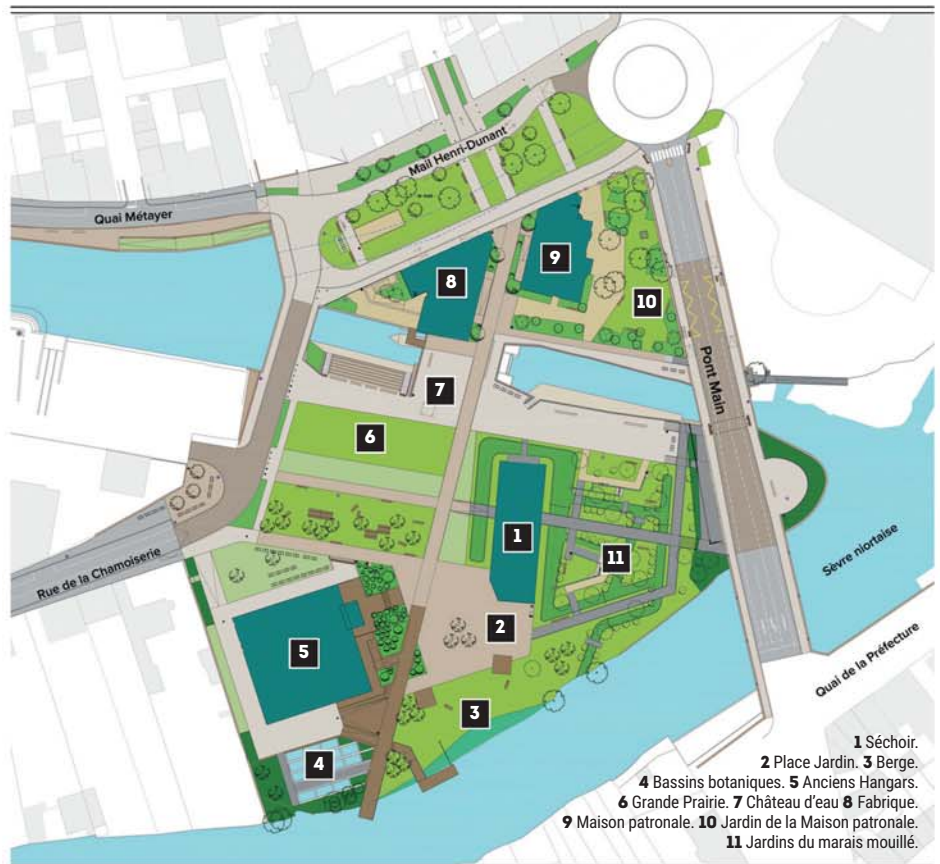
Le conseil municipal approuve le programme d'aménagement intérieur de la Fabrique. Une consultation est lancée.

JUIN 2020

Le marché de maîtrise d'œuvre est attribué à l'équipe Hervé Beaudouin/Benoît Engel Architectes.

JUILLET 2020

La Ville lance un appel à manifestation d'intérêt pour la gestion et l'exploitation de la Maison patronale et de la Fabrique.



- 1 Séchoir.
- 2 Place Jardin. 3 Berge.
- 4 Bassins botaniques. 5 Anciens Hangars.
- 6 Grande Prairie. 7 Château d'eau 8 Fabrique.
- 9 Maison patronale. 10 Jardin de la Maison patronale.
- 11 Jardins du marais mouillé.



XIII^e SIÈCLE

Le premier port de Niort, que l'on appelle Le Grenier, est situé au pied du château, à l'emplacement de l'actuelle rue Brisson.

FIN DU XIII^e SIÈCLE

La décision est prise de créer un nouveau port, sur la rive droite, entre les actuels boulevard Main, rue du Fort Foucault et place du Port. Il faudra plus d'un siècle pour que le projet devienne réalité.

XV^e SIÈCLE

Un canal est creusé en parallèle de la Vieille Sèvre et donne naissance à une île (Belle-Île).

XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

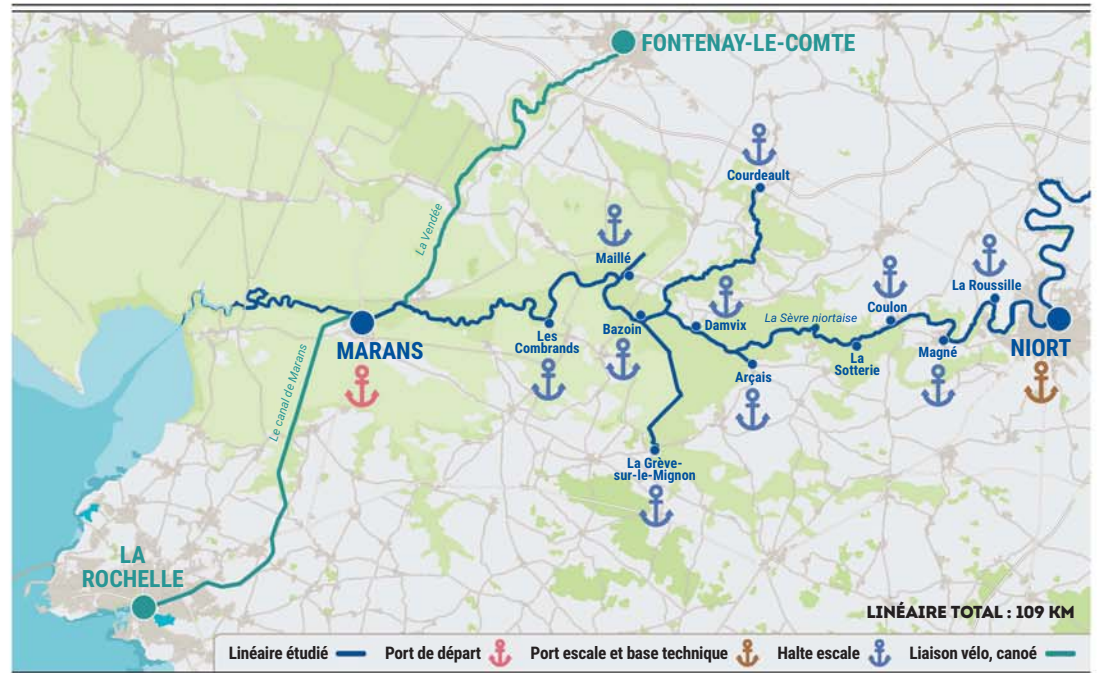
Le port a sans cesse besoin d'être réparé ; malmené par les inondations successives, il s'envase.

FIN DU XIX^e SIÈCLE

L'ancien port est abandonné et recouvert d'une voûte au-dessus de laquelle sont aménagés le boulevard Main et les allées Henri-Dunant. Un nouveau port est créé en aval.

DÉBUT DU XX^e

Le développement du chemin de fer met progressivement fin à la navigation marchande sur la Sèvre.

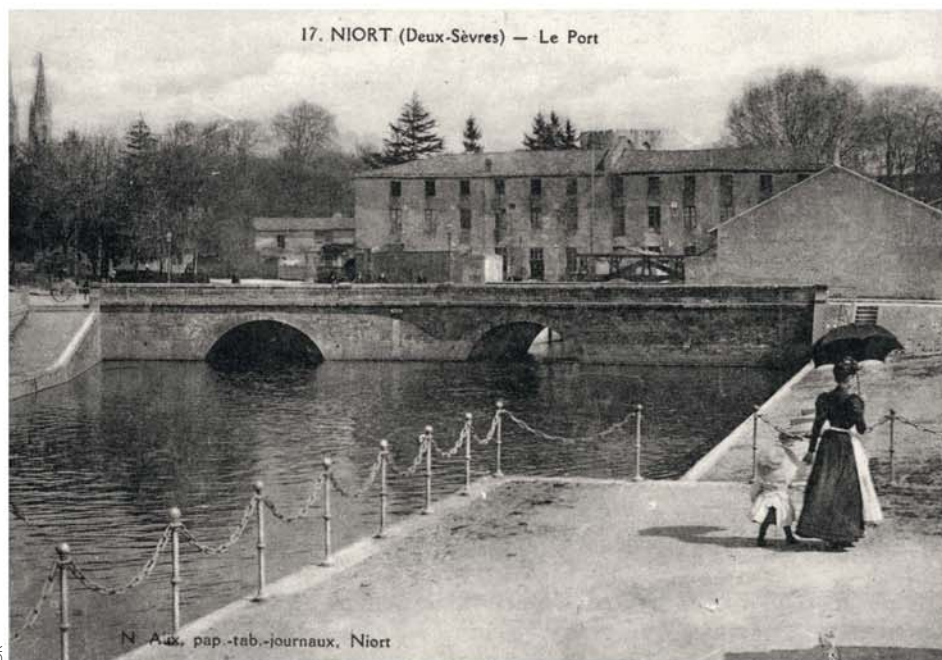


LE PORT, POINT DE DÉPART DE CROISIÈRES FLUVIALES

Le retour des bateaux dans le port de Niort, c'est pour 2022 ! Le projet de développement d'une offre touristique de navigation sur la Sèvre niortaise, piloté par le Parc naturel régional du Marais poitevin, se concrétise. Un constructeur a été sélectionné pour concevoir et fabriquer les deux premiers exemplaires des bateaux habitables à propulsion électrique, que

l'on pourra louer pour des croisières entre Niort et Marans. Il s'agit de prototypes, dont la forme et les dimensions sont adaptées aux contraintes techniques des ponts et écluses qui jalonnent le parcours, et dont l'esthétique a été étudiée pour s'accorder avec les paysages du Marais poitevin. Ils seront confiés en délégation de service à un opérateur privé, qui sera chargé de les gérer et de les exploiter, en commercialisant des croisières de quelques jours à une semaine.

La découverte en bateau de la Sèvre navigable et de ses canaux pourra être associée à des activités "terrestres" (restaurants, commerces, visites) et à des loisirs de proximité (location de barques ou de canoës, par exemple). Sur les quelques 60 km de l'axe principal, sept haltes nautiques, parmi lesquelles La Roussille, Magné, Coulon, La Sotterie et Arçais, offriront des équipements d'accostage, avec bornes de recharge en eau et électricité, pour des escales d'une à trois nuits. Leur aménagement débutera à la fin de l'année. Le port de Niort, qui appartient à l'IIBSN, Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre niortaise, se prépare lui aussi à l'arrivée de ces bateaux de tourisme. Des travaux de réhabilitation ont commencé en septembre. Mise à sec, désenvasement, reconstruction de la cale de mise à l'eau, restauration de maçonneries, le chantier se poursuivra jusqu'à fin janvier 2021. À l'issue de cette opération, l'IIBSN enchaînera avec la rénovation et le réaménagement d'une partie de ses locaux, pour pouvoir accueillir la capitainerie. ●



QUARTIERS

RÉINVENTER LA VIE PAR

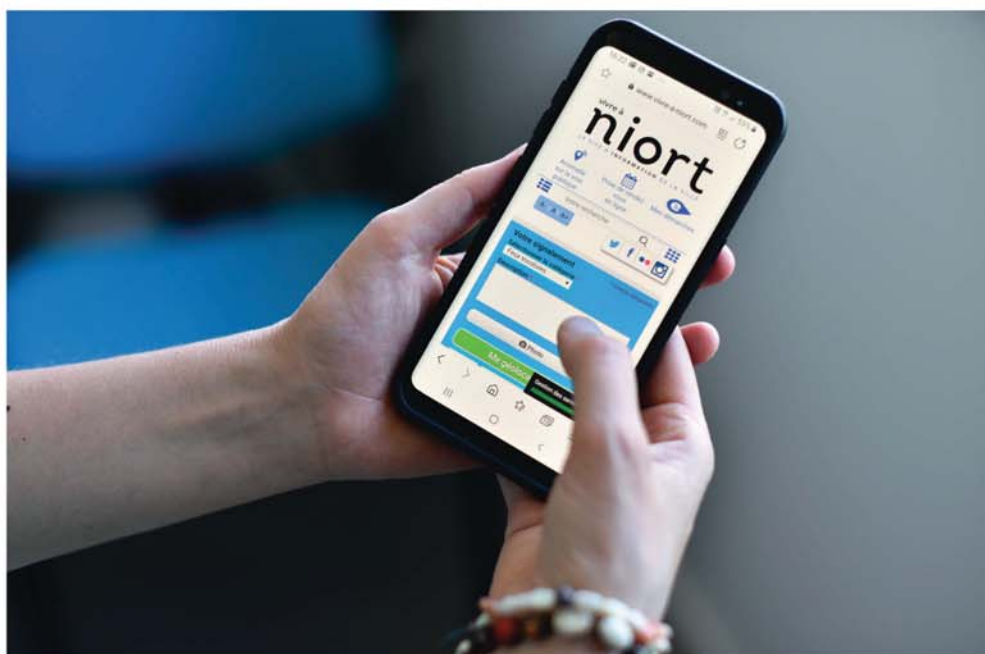
La Ville a l'ambition de réinventer la participation citoyenne et d'agir durablement avec les Niortais qui sont invités au temps fort de la relance de la vie participative, jeudi 15 octobre, à 18h30, au salon d'honneur de l'Hôtel de Ville. Échange avec Philippe Terrassin adjoint au maire aux quartiers, à la vie participative et aux coopérations citoyennes.

POURQUOI RELANCER LA PARTICIPATION CITOYENNE DES NIORTAIS ?

Philippe Terrassin. Si cela fait maintenant 18 ans que les Niortais sont appelés à s'exprimer dans les conseils de quartier, aujourd'hui il est nécessaire de redynamiser et de moderniser le dialogue public, d'ouvrir des espaces de débat et de favoriser la rencontre de publics différents.

Pour construire ensemble la ville de demain, l'engagement de tous, et notamment des jeunes, est important. Que ce soit pour s'informer, donner une heure, une journée, ou s'impliquer de manière plus régulière, chacun pourra apporter sa contribution à la vie de la cité suivant ses centres d'intérêt : animation, citoyenneté, aménagement des espaces publics, mobilité, développement durable... La Vie participative est une politique publique conçue pour que les Niortais puissent s'investir dans leur ville.

Avec Jérôme Baloge, nous leur donnons rendez-vous le jeudi 15 octobre 2020, à 18h30, salon d'honneur, pour le temps fort qui relancera la vie participative.

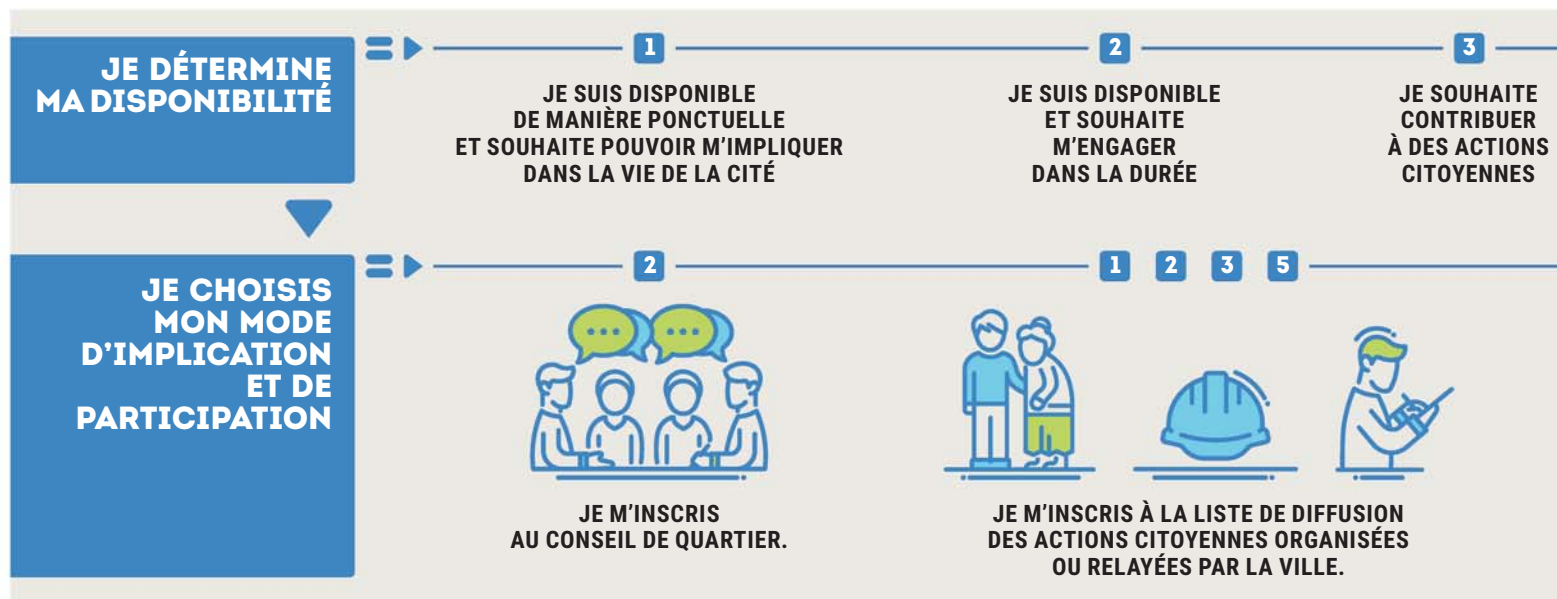


Bruno Derbord

QUELS SONT LES ACTEURS DE LA VIE PARTICIPATIVE ?

Philippe Terrassin. Comme vous vous en doutez, je ne travaille pas seul sur ce sujet

transverse qui implique la concertation. Je suis accompagné d'autres élus, adjoints et conseillers municipaux délégués, ainsi que du service municipal Proximité et relations aux citoyens composé de neuf personnes.



TICIPATIVE

Les conseils de quartier restent une instance et des interlocuteurs privilégiés dans la mise en place du dialogue public.

Ils organisent trois fois par an des réunions publiques d'information et de débat (dates diffusées dans les quartiers et publiées sur www.vivre-a-niort.com).

Chaque conseil est co-présidé par un élu et un habitant et est constitué des habitants du quartier. D'ici la fin d'année, les neuf conseils de quartier éliront leur co-président habitant. Ce sera aussi l'occasion de reprendre les projets en cours et les animations programmées.

Ces conseils sont ouverts à tous pour échanger sur la vie du quartier ou s'impliquer bénévolement et contribuer au bon déroulement des manifestations.

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS DE DÉVELOPPER LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

Philippe Terrassin. Je souhaite développer la communication et la mise en valeur des actions participatives qui sont menées sur le territoire. Pour cela il est nécessaire de créer de nouveaux modes de participation pour s'ouvrir au plus grand nombre.

Ainsi, de manière régulière, la ville proposera des actions de coopération citoyenne. Par exemple, en septembre, la journée mondiale de nettoyage de la planète a réuni dans 23 randos-collectes plus de 300 citoyens sensibles à leur environnement et au développement durable.

Les outils numériques sont source d'une concertation élargie. Nous lancerons régulièrement des consultations comme celle qui a eu lieu, pendant l'été, sur l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit. Plus de 350 internautes ont donné leur avis. 60 % des contributeurs à cette enquête en ligne sont en fait des contributrices, alors qu'elles ne représentaient jusque-là que 45 % des membres des conseils de quartier. Grâce à ces sondages, nous ajusterons les projets municipaux. Ces outils numériques offrent aussi une grande réactivité dans l'intervention des services techniques : chaque année, plus de 2 000 anomalies relevées sur l'espace public (soient 50 % de l'ensemble des signalements) sont transmises directement en ligne par les Niortais qui contribuent au maintien de la qualité du cadre de vie.

Relancer la participation citoyenne, c'est avoir l'ambition d'agir durablement avec les Niortais et de réinventer la coopération. C'est expliquer nos projets et leur donner l'opportunité d'exprimer leur point de vue et leurs besoins. C'est un enjeu important pour construire une ville qui intègre concrètement les attentes des habitants.

Avec Niort durable 2030, la feuille de route niortaise pour le développement durable de la ville, nous avons une véritable colonne vertébrale pour décliner l'action municipale. La vie participative fait partie intégrante de ce projet global. ●

 **Plus d'infos : Service Proximité et relations aux citoyens au 05 49 78 73 46 ou à vieparticipative@mairie-niort.fr**

LES CO-PRÉSIDENTS ÉLUS DES CONSEILS DE QUARTIER



PHILIPPE TERRASSIN

Adjoint au maire aux quartiers, à la vie participative et aux coopérations citoyennes. Co-président conseil de quartier Clou-Bouchet.



ROMAIN DUPEYROU

Co-président conseil de quartier centre-ville.



ROSE-MARIE NIETO

Co-présidente conseil de quartier nord.



ELMANO MARTINS

Co-président conseil de quartier Sainte-Pezenne.



GUILLAUME JUIN

Co-président conseil de quartier Saint-Liguaire.



MARIE-PAULE MILLASSEAU

Co-présidente conseil de quartier Souché.



CHRISTINE HYPEAU

Co-présidente conseil de quartier Goise-Champommier-Champclairot.



VALÉRIE BELY-VOLLAND

Co-présidente conseil de quartier Tour-Chabot-Gavacherie.



THIBAULT HÉBRARD

Co-président conseil de quartier Saint-Florent.



Sur vivre-a-niort.com, consultez en ligne l'actu des conseils de quartier dans la rubrique dédiée à la Vie participative.

4

JE SUIS DISPONIBLE POUR CONTRIBUER ET DONNER MON AVIS EN LIGNE



JE M'INSCRIS À LA LISTE DE DIFFUSION DES INFORMATIONS DE MON QUARTIER ET DE LA VIE PARTICIPATIVE.

5

JE SOUHAITE M'INFORMER DE L'ACTUALITÉ DE MON QUARTIER (INFORMATIONS DES RÉUNIONS PUBLIQUES, COMPTE-RENDU, ÉVÉNEMENTS...)



JE M'INSCRIS À LA LISTE DE DIFFUSION DES CONCERTATIONS EN LIGNE.

AMÉNAGEMENTS | Par Jean-Philippe Béquet



DES TRAVAUX DANS LA VILLE

Depuis la rentrée de septembre, la Ville a engagé plusieurs chantiers pour améliorer le bien vivre et le bien circuler des Niortais dans l'espace public.

REPLANTATION DU BOULEVARD ALLENDE 1

Le projet consiste à replanter des arbres sur un côté de la voie (côté Maif), ainsi que sur le terre-plein central. Les travaux de gros œuvre ont débuté mi-septembre, les plantations seront réalisées ce mois d'octobre par le service Espaces verts de la Ville.

AUTOUR DES JARDINS PARTAGÉS PLACE AUZANNEAU

Au Clou-Bouchet, depuis la mi-septembre, les jardins partagés et l'aire de jeux reçoivent de nouvelles clôtures pour remplacer les ganivelles en bois très dégradées. La Ville posera, à la suite, des palissades métal qui imitent l'apparence du bambou. L'espace enherbé sera, quant à lui, délimité par des bastings en chêne de 20 cm de haut.

RADAR DE DÉTECTION DE PIÉTONS AVENUE DE PARIS 2

Le passage piéton de la Trémie a été sécurisé par la pose d'une signalétique (2 grands panneaux). Quand un piéton se présente pour traverser la voie, les panneaux clignotent indiquant un danger potentiel aux automobilistes. L'enrobé a également été refait à cet embranchement par le Conseil départemental 79.

AMÉNAGEMENT DE LA RUE FRANÇOIS-VILLON

Cette rue qui fait la liaison entre le quai Métayer et le rond-point Saint-Hubert va voir son revêtement et ses trottoirs entièrement refaits à partir d'octobre. Une concertation avec les riverains sera lancée à l'automne pour un aménagement de la rue qui pourrait voir sa mise en sens unique et la pose d'îlots végétalisés. Cette phase 2 se déroulerait alors au printemps 2021.

PARVIS DU GROUPE SCOLAIRE LA MIRANDELLE

À la demande du conseil de quartier, l'accès à l'école va être sécurisé en déplaçant la rue qui passe devant pour créer un grand parvis piéton et végétalisé. La circulation sera déviée sur le parking, en face de l'établissement, dont le revêtement va être refait avec un matériau spécial qui absorbe l'eau et la pose de bandes enherbées. Les travaux s'achèveront à la Toussaint.

L'ACCUEIL DU CSC DU CLOU-BOUCHET

La Ville a effectué des travaux de réaménagement du hall et de l'espace accueil du centre socioculturel De Part et d'Autre, au Clou-Bouchet. Ils s'inscrivent dans les

objectifs du projet social 2020-2023 : "Faciliter l'accès aux droits et à l'information sur le quotidien des familles". Cette restructuration garantit désormais aux usagers un accès dans la confidentialité et offre un nouvel espace informatique en accès libre. Coût total des travaux : 19 500 € TTC, financé à hauteur de 40 % du montant hors taxes par la CAF 79.

RUE DE LA GRANGE VERRINES

Cette rue étroite qui commence devant la caserne des pompiers (rue de l'aérodrome), longe le boulevard Mendès-France, passe sous la voie ferrée et entre dans le vieux Souché, va retrouver sa vocation de chemin. La voie va être réduite à 3,50 m, l'enrobé va être retiré et remplacé par du calcaire. Cette action de désimperméabilisation entre dans la démarche de développement durable de la Ville. Un projet similaire porte sur le chemin Doray.

PARVIS DU PÔLE MULTI-ACCUEIL RUE DE FONTENAY 3

La Ville a créé des places de stationnement sur le parking des Capucins, dédiées au futur multi-accueil du Mûrier. Elle aménage également un cheminement sécurisé entre le parking et la crèche en élargissant le trottoir et la pose de barrières. ●

TOUSSAINT | Par Magali Tardé

LA TOUSSAINT DANS LES CIMETIÈRES

Afin de faciliter l'entretien et le fleurissement des tombes, plusieurs cimetières niortais seront ouverts aux voitures du 23 au 30 octobre inclus. L'accès aux véhicules sera en revanche strictement interdit le 1^{er} novembre, jour de la Toussaint.

Seront accessibles en voiture du 23 octobre au 30 octobre inclus : les cimetières Ancien et Grand-Croix, et le cimetière Cadet. L'entrée des véhicules dans ce dernier se fera obligatoirement par la rue de Bellune et la sortie par la rue Terraudière (sens unique à respecter). Le cimetière des Sablières sera ouvert aux voitures du vendredi 23 octobre au mercredi 28 octobre inclus, le jeudi 29 octobre après-midi et le vendredi 30 octobre après-midi. Pour permettre le passage des balayeuses, il sera interdit aux voitures jeudi 29 octobre de 8h à 12h et vendredi 30 octobre de 8h à 12h. L'accès sera toutefois autorisé pour les piétons.

À noter : ce site a récemment été enherbé, par conséquent les véhicules devront rester cantonnés sur les allées goudronnées.

Pour des raisons de sécurité, les cimetières de Buhors et de la Broche seront interdits aux voitures. Des chariots supplémentaires seront mis à disposition des usagers afin de faciliter leurs déplacements à pied. Les personnes à mobilité réduite (détentrices d'une clef magnétique ou non) devront contacter au préalable la conservation des cimetières pour pouvoir accéder en voiture le vendredi 23 octobre, et du lundi 26 octobre au vendredi 30 octobre de 9h à 11h et de 14h à 16h. ●



Bruno Derbord

LA VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES

Tous les cimetières de Niort sont désormais enherbés, le dernier en date étant celui des Sablières. À ce titre, les véhicules devront rester sur les allées goudronnées cette année. Des plantations de vivaces entre les tombes sont testées au cimetière Cadet pour limiter la pousse

d'herbes non désirées. Il est rappelé aux usagers que ces espaces végétalisés doivent être respectés, notamment en ne touchant pas aux plantations entre les tombes et en ne lavant pas les monuments avec des produits toxiques de type javel.



Bruno Derbord

HABITAT

58 logements font place nette

Deux-Sèvres Habitat a lancé l'opération de démolition, dont il assure la maîtrise d'œuvre, de 58 maisons individuelles construites en 1957/58 et 1960, situées rues Max-Linder, de la Tour Chabot, Dumont-d'Urville, Jacques-Cartier, Jean-Charadin, dans le quartier Tour-Chabot-Gavacherie. Le chantier, lancé en février 2020, a connu une interruption de mars à mai 2020 en raison de la période de confinement liée à la pandémie

de Covid-19. Il devrait s'achever ce mois d'octobre 2020. Les travaux consistent au désamiantage et au curage des 58 maisons individuelles, leur démolition, le tri des matériaux à des fins de recyclage et la remise en état des terrains qui seront cédés à Niort Agglo qui y reconstruira des logements.

Les travaux d'un montant de 1150 000 € sont financés par l'État, Niort Agglo et Action Logement.

BIODIVERSITÉ | Par Jean-Philippe Béquet

DES RUCHES DANS LA VILLE

Début 2019, la Ville de Niort a souhaité favoriser l'installation de ruches exploitées par des apiculteurs amateurs sur des parcelles dont elle est propriétaire.



Bruno Derbord

La mission biodiversité a, au préalable, recensé le foncier municipal disponible et répondant aux critères d'installation de colonies d'abeilles. Cette réglementation stipule, par exemple, que dans le département des Deux-Sèvres, les ruches ne peuvent être posées à moins de 10 m des habitations voisines.

Une cartographie des zones favorables a alors été présentée à l'association L'Abeille des Deux-Sèvres qui regroupe une trentaine d'apiculteurs amateurs. Certains d'entre eux se sont déclarés intéressés pour installer de deux à cinq ruches sur ces terrains municipaux situés hors réservoirs de biodiversité de la trame verte et bleue afin d'éviter que la pollinisation domestique des abeilles ne

viennent impacter la pollinisation sauvage. Une convention a été passée entre la Ville et les apiculteurs qui, en échange d'un loyer, peuvent jouir du foncier et d'un accès libre à la parcelle. L'entretien des sols autour de leurs ruches est à leur charge.

Une vingtaine de ruches seront installées d'ici l'automne à Surimeau, en bords de Sèvre, dans le bocage de Saint Florent. Un nombre qui est appelé à se développer.

Des projets sont à l'étude autour de ces ruches qui pourraient, par exemple, servir d'outils pédagogiques sur la production de miel, l'organisation d'un essaim, etc. Il est aussi question d'organiser des dégustations de ce miel, cuvée niortaise. À suivre... ●

SANTÉ PUBLIQUE

Halte aux nuisances sonores

Diurnes ou nocturnes, ponctuels ou répétés, les bruits de voisinage peuvent devenir un enfer pour qui les subit. Une réglementation précise les régit, avec ses obligations, ses sanctions, ses recours... Nombre de conflits de voisinage surviennent à cause du bruit, qu'il provienne d'appareils de jardinage ou de bricolage, d'animaux ou de personnes (cris, fête, musique, etc.). Le code de la santé publique dit, à ce propos : "Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé."

Les bruits de voisinage sont réglementés par un arrêté préfectoral. Les travaux de bricolage et de jardinage nécessitant l'usage d'appareils possiblement bruyants sont autorisés :

- en semaine de 8h à 12h et de 14h à 19h ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

On parle de tapage nocturne quand les nuisances sonores interviennent entre 22h et 7h.

Que faire en cas de nuisances ?

Si vous avez à subir le bruit excessif de vos voisins, recherchez, en premier lieu, une solution amiable. Si aucune conciliation n'aboutit, vous pouvez faire appel au service médiation sociale du CCAS. En dernier ressort, la police municipale ou nationale, peuvent être saisies pour constater la gêne et, le cas échéant, infliger une amende forfaitaire de 68 €.

Pour les nuisances sonores d'ordre industriel, commercial et de loisirs, c'est le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) qui interviendra pour faire respecter les termes de l'arrêté préfectoral. Mais avant de solliciter le SCHS, privilégiez la démarche amiable avec le(s) responsable(s) des nuisances.



Adobe Stock / Galiam

Service Médiation sociale du CCAS :
14 place Saint-Jean. Tél. 05 49 25 21 66.
Service communal d'hygiène et de santé :
place Martin-Bastard. Tél. 05 49 78 75 59
ou 74 82.

NATURE | Par Jean-Philippe Béquet



Oliver Drifthon

AUTOMNE AU JARDIN

Privés de leur rendez-vous printanier en raison de la pandémie, les jardiniers amateurs et les amoureux de nature se retrouveront à la ferme de Chey, dimanche 25 octobre, pour la fête des plantes automnales organisée par la Société d'horticulture et le Chaleuil Dau Pays Niortais. Pour cette 5^e édition d'«Automne au jardin» on retrouvera les producteurs et artisans locaux qui vous guideront et vous conseilleront dans le

choix de vos plantations, arbres et arbustes de saison. Une tombola végétale sera tirée toutes les heures et une séance d'art floral sera proposée sur inscription préalable. La manifestation se tiendra sous réserve de l'autorisation préfectorale et des réglementations en vigueur. Ouvert de 10h à 18h. Entrée gratuite. ●

Plus d'infos au 06 22 88 54 73, à sh79@orange.fr ou sur sh79.jimdofree.com

INITIATIVE

La Fabrik à Déclik

La Ville de Niort, en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (CAF), le Centre de formation des apprentis (CFA) et l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), organisent La Fabrik à déclik, du 20 au 22 octobre.

Le principe : Permettre à des jeunes en quête de sens et d'action de vivre une expérience transformatrice de trois jours avec des figures inspirantes, des décideurs et des spécialistes pour

(re)prendre confiance en eux, être informés des grands enjeux, débattre ensemble, proposer des solutions et passer à l'action. 150 jeunes sont attendus, dont 80 Niortais. Artistes en herbe ? Jeunes sportifs ? Passionnés de voyages ? Écolos convaincus ? Bricolos du dimanche ? Étudiants en galère d'orientation ? Tous les profils sont les bienvenus.

Plus d'informations sur www.fabrikadeclik.fr

CONFÉRENCE

De Gaulle, derrière le mythe

Comment devient-on le Général De Gaulle ? C'est à cette question que répondra Frédérique Néau-Dufour afin de séparer l'homme du mythe, dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville, le 12 octobre à 18h30. La famille, La Boisserie, le contexte géo-politique de l'époque seront analysés afin de comprendre le destin exceptionnel de De Gaulle. Une conférence animée par Frédérique Neau-Dufour, docteure et agrégée d'histoire. Frédérique Neau-Dufour est l'une des plus grandes spécialistes de Charles de Gaulle, de sa jeunesse et de sa vie privée. Elle est aussi autrice des biographies d'Yvonne de Gaulle et de Geneviève de Gaulle Anthonioz. Une conférence organisée par la Ville de Niort et l'ADIF 79 (Association des déportés internés et famille de disparus). Attention, jauge limitée et inscription nécessaire. En parallèle, l'exposition «Charles de Gaulle, une vie (1890-1970)» sera proposée du 12 au 24 octobre à l'Hôtel de Ville (par la Fondation Charles de Gaulle).



DR

Informations et inscriptions à l'Hôtel de Ville : 1 place Martin-Bastard. Tél. 05 49 78 79 80.

SANTÉ

PLUS VITE QUE LE CANCER !

Dans le cadre d'Octobre rose, afin d'éviter les grands rassemblements contre-indiqués en ce temps d'épidémie, la Ligue contre le cancer propose une course qui aura lieu les 24 et 25 octobre sur l'ensemble du territoire national. Pour participer, il faut s'inscrire sur www.plusvitequelecancer.net, télécharger son dossard et choisir la distance que l'on va courir : 2 km, 6 km, 12 km ou 20 km.

La Ligue relance également le Bra Challenge avec un nouveau hashtag : #HautLesSeins afin de d'encourager les femmes à adopter les règles de bonne conduite pour le dépistage du cancer. Le principe : se prendre en photo avec un soutien-gorge à la main comme si on s'apprêtait à le lancer et la diffuser sur les réseaux sociaux.

EXPOSITION

MEMBRE FANTÔME AU PILORI

Dans le cadre du festival de street art Le 4^e Mur, la Ville accueille, pour sa première exposition de rentrée, l'artiste espagnol NANO4814 au Pilori jusqu'au 14 novembre.



Membre Fantôme est un ensemble de pièces sculpturales, résultat de l'application d'une nouvelle technique. NANO4814 utilise des matériaux élastiques extraits de la vie quotidienne comme moules de sculptures (en l'occurrence, des pneus de vélos). Cependant, il omet l'étape de fabrication d'un moule intermédiaire en silicone, de sorte que le processus de création soit plus direct et le résultat final toujours unique.

Membre Fantôme revisite les symboles récurrents de ses pièces antérieures, comme la corde et le nœud, l'idée de compression, l'équilibre précaire ou la notion de fragilité, offrant une composition d'apparence organique, soumise à la pression externe due à la torsion délibérée du matériau. Cette série illustre la dérive artistique de NANO4814 qui, partant du figuratif, simplifie les images de manière ludique, décomposant la figure humaine pour la réduire à des éléments abstraits.

NANO4814 n'est pas le premier artiste espagnol de street art à intervenir à Niort. Un parcours guidé à vélo dans la ville est proposé le 14 octobre à 18h pour découvrir les graphs de Daniel Munoz, Escif, Nuria Mora, Eltono. Gratuit sur réservation auprès du service culturel de la ville au 05 49 78 74 11. ●



Exposition au Pilori en accès gratuit. Du 1^{er} octobre au 14 novembre du mercredi au samedi de 14h à 19h, sauf jours fériés. Groupes sur rdv au 05 49 78 75 35.

L'ARTISTE

NANO4814 est né en 1978 à Vigo, où il commence à utiliser la rue comme médium de création au milieu des années 1990. Inspiré à l'origine par les formes issues du graffiti traditionnel, ses figures se sont rapidement chargées de particularités narratives et iconiques.

Après avoir étudié les beaux-arts à l'université de Pontevedra, puis à Londres, il s'installe à Madrid en 2004, exposant dans des galeries et participant à plusieurs projets en Europe. NANO4814 intègre ensuite l'équipe artistique El Equipo Plastico avec Eltono et Nuria Mora, qui ont également exposé au Pilori dans le cadre du festival Le 4^e Mur.

ACROBATIE

Porter, basculer avec Cirque en Scène

Cirque en Scène organise un stage "Portés-Basculé" en deux sessions avec Sidney Pin, ancien élève de l'association aujourd'hui artiste international.

Samedi 10 et dimanche 11 octobre, les stagiaires travailleront d'abord sur les "portés" avec l'apprentissage des bases, voltiger et parer en toute sécurité. Suivra un travail en

duo sur des figures simples, académiques ou non académiques, puis en collectif avec les pyramides.

Retour à la piste les 7 et 8 novembre pour la partie "basculé" avec les règles de base, un travail sur la bascule coréenne, une approche de la voltige acrobatique, pour finir par le mélange des deux techniques.

Ce stage est ouvert à tous, à partir de 10 ans, avec un niveau de pratique initié requis. 12 stagiaires maxi. Il se déroulera de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.



Inscriptions auprès de Cirque en Scène au 05 43 35 56 71.

PARACHUTISME | Par Thomas Manse



FAITES LE GRAND SAUT

Créée en 1954, l'association Envol Niort Parachutisme se dévoue corps et toiles à ce sport à sensation et propose de multiples activités. Petite descente en chute libre avec un club qui en veut.

Malgré une exposition médiatique peu importante, la France excelle dans les multiples disciplines du parachutisme et se retrouve fréquemment sur les podiums européens et mondiaux. À Niort, ce sport est activement représenté par l'association Envol Niort Parachutisme qui a connu un fort essor marqué en 2010 par la construction d'un hangar, puis d'un centre d'hébergement qui a permis de sédentariser

le club sur le site de l'aérodrome Niort-Mairais poitevin. En 2013, un partenariat avec le centre-école de parachutisme DémonCiel apporte au club une logistique nouvelle et une pratique plus sereine pour les bénévoles. Aujourd'hui, l'association revendique 6 000 sauts par an et accueille le public tous les week-ends sur une période allant de mars à novembre. Une équipe de bénévoles diplômés assure l'encadrement.

Un saut découverte en tandem pour goûter aux joies de la chute libre (40 secondes de pure adrénaline) depuis une altitude de 4 000 mètres, puis d'une balade sous voile (comprenez le moment de la descente après l'ouverture du parachute jusqu'au sol). Pour se faire, il suffit d'avoir 15 ans révolus et d'être en possession d'un certificat médical de non-contre-indication. Une découverte qui peut se transformer en passion et faire de vous un adepte de la pratique. D'ailleurs, Envol Niort Parachutisme est aussi une école de formation qui propose des stages toute l'année. Alors, tenté par le grand saut ? ●

@ Plus d'infos sur www.niort-parachutisme.com ou au 05 49 24 53 65.

FOOT GAÉLIQUE

Un peu d'Irlande à Niort

Les Niort Gaels, le club de football gaélique de Niort fait sa grande rentrée après une saison 2019-2020 écourtée.

Ce sport ancestral, dont on retrouve la trace dès le XVI^e siècle, est numéro 1 en Irlande. Il est souvent défini comme un mélange de basket-hand-rugby-football, mais sans tacles ni plaquages.

Créé en 2011, Niort Gaels est composé d'une équipe féminine, bientôt deux équipes mas-

culines en compétitions régionales et nationales et, depuis peu, d'une section jeunes. Pour découvrir ce sport, l'essayer, vous initier, n'hésitez pas à venir au stade de Souché lors de l'entraînement des juniors, le lundi de 18h à 19h15 ou des seniors, le lundi et le jeudi de 19h30 à 21h30. Des membres du club vous accueilleront et répondront à vos questions. Et pour voir ce que ça donne en compétition, rendez-vous samedi 24

octobre pour le "Trophée des Lutins", au stade Grand-Croix (sous réserve). C'est le tournoi historique du club dont l'intégralité des bénéfices est reversée à l'association des Lutins de Trousseau qui œuvre à l'amélioration du quotidien des enfants hospitalisés à l'hôpital de Niort.

@ Contact à niortgaa@gmail.com
Plus d'infos sur www.niortgaa.com
ou [facebook.com/niortgaa](https://www.facebook.com/niortgaa)

NIORT, TOUS ENSEMBLE !

INVESTIR POUR LA VILLE, L'EMPLOI ET LES NIORTAIS

La séance du Conseil municipal, le 21 septembre dernier, a permis de valider l'engagement de nombreux travaux, notamment dans les écoles, la voirie et les équipements culturels. Parce que le bien-être des écoliers constitue une priorité, nous avons mis en œuvre tous les moyens nécessaires afin que la rentrée se déroule dans les meilleures conditions. La Ville investit dans du matériel informatique pour faciliter les apprentissages. Elle rénove ses groupes scolaires : la chaudière de l'école Ferdinand Buisson sera remplacée, les façades de l'école Jules Ferry ont été ravalées, les réseaux d'eau, la ventilation et l'accessibilité de plusieurs groupes scolaires ont été améliorés.

Pour les ados, dans le sillage de la réhabilitation de la piscine Pré-Leroy, le skate-park attenant fait l'objet de travaux de rénovation et de nouveaux modules vont être installés pour le plus grand bonheur des pratiquants.

Au niveau culturel, dans le cadre des travaux en cours au Moulin du Roc, la salle Philippe Avron fera l'objet d'un agrandissement et d'une réfection

complète. Par ailleurs, une artothèque verra le jour, pour la diffusion d'œuvres contemporaines, au sein du Centre d'art de la "Villa Pérochon".

Ces différents projets ont reçu l'aval des élus réunis, pour la première fois depuis le déconfinement, dans la salle du Conseil municipal, le 21 septembre. Une salle qui fera peau neuve en 2022 puisque la majorité a voté en faveur de la restauration de ce haut lieu de la démocratie locale. Cette décision prise au lendemain des journées européennes du patrimoine est pleine de sens. Il s'agit là de veiller à la préservation de notre patrimoine. L'Hôtel de ville a été classé à l'inventaire des monuments historiques en 2015. Ces travaux, rendus nécessaires par l'usure du temps, permettront également de la rendre accessible aux personnes en situation de handicap.

Dans un contexte sanitaire, économique et social dégradé et très incertain, la majorité municipale continue de donner forme à ses projets. Ces nombreux investissements constituent un engagement fort pour la relance de l'économie et le maintien de l'emploi. En effet,

la commande publique est un levier important pour faire vivre les entreprises et ainsi préserver des emplois non-délocalisables !

Ces investissements, au plus près de chez vous, font écho aux grands travaux (Port Boinot, Médiathèque, Pré-Leroy) engagés par la Ville et l'Agglomération. Ils montrent que la municipalité s'engage, dans chaque quartier, pour améliorer le cadre de vie des habitants.

La Ville continue également de soutenir l'organisation de manifestations (dans le respect des consignes sanitaires en vigueur) et les associations, qu'elles soient caritatives, sportives, culturelles... Elles contribuent à faire vivre un lien social, plus que jamais nécessaire dans la période actuelle.

Notre majorité continue d'agir et d'investir pour le développement de la Ville, dans le respect de notre feuille de route "Niort durable 2030", au service des habitants. Vous pouvez compter sur notre volontarisme pour mener à bien les projets pour lesquels vous nous avez élus. ●

MAJORITÉ MUNICIPALE - Dominique Six, Rose-Marie Nieto, Michel Pailley, Christelle Chassagne, Nicolas Videau, Jeanine Barbotin, Lucien-Jean Lahousse, Anne-Lydie Larribau, Elmano Martins, Christine Hypeau, Bastien Marchive, Florence Villes, Philippe Terrassin, Valérie Bely-Volland, Thibaud Hébrard, Romain Dupeyrou, Yamina Boudahmani, Sophie Boutrit, Gérard Lefèvre, Aurore Nadal, Guillaume Juin, Marie-Paule Millasseau, Florent Simonnet, Yvonne Vacker, Eric Persais, Stéphanie Antigny, François Guyon, Lydia Zanatta, Ségolène Bardet, Nicolas Robin, Mélina Taché, Hervé Gérard, Noélie Ferreira, David Michaut, Aline Di Meglio, Karl Breteau, Fatima Pereira, Baptiste David.

NIORT ÉNERGIE NOUVELLE

PISTES CYCLABLES, AMÉNAGEMENT DE LA VILLE ET CONSEIL DE QUARTIER

Tester durant quatre mois deux pistes cyclables en profitant du confinement, c'était une bonne idée ; abandonner ou donner un sursis d'un mois, sur le constat d'un comptage de vélos, c'est plutôt décourageant ! Et si on prenait le problème différemment ? La rue du 24-février est une rue de transit parmi les plus polluées, mais aussi des plus sinistrées commercialement. N'y aurait-il pas un lien ? Une ville ne peut satisfaire simultanément ces 2 ou 3 personnes qui existent en nous : le piéton, le cycliste, le conducteur ; mais elle peut satisfaire notre souhait individuel de mobilité. En ville, il

n'y a pas d'autre option que de transférer du trafic voiture vers du déplacement sobre. L'enjeu est bien, pour l'essentiel des trajets quotidiens, de donner à chacun l'opportunité de ne pas utiliser sa voiture encombrante et polluante. Les solutions nécessitent de penser global plutôt que par tronçons de rue. À Niort la problématique est simple : 6 entrées de ville, 5 pôles d'activité, et des flux de déplacements entre quartiers et pôles, dont la gare. Certaines villes moyennes ont déjà bien avancé. Comment ? En proposant des schémas directeurs globaux ; et surtout en pratiquant une concertation

patient : entreprises, commerçants, associations et citoyens. L'équipe municipale relance en octobre les comités de quartier. Quelle opportunité ! voici un sujet où chacun est directement concerné et au-delà de son propre quartier ; des schémas de mobilité alternatifs au plan actuel existent déjà dans les tiroirs : covoiturage, parking relais, bus à haute fréquence, pistes cyclables et ville apaisée. Avoir le courage de les mettre sur la table et donner à chacun l'envie de s'y insérer. Possible ? ●

François Gibert, Cathy Girardin, Sébastien Mathieu, Véronique Bonnet-Leclerc.

SOLIDAIRES PAR NATURE !

Port Boinot est ouvert au public. Cette réhabilitation ouvrait des possibles. Hélas, le résultat n'est clairement pas à la hauteur : végétalisation étriquée à simple but ornemental et larges espaces non valorisés. Nous aurions imaginé y créer une maison de l'éco-citoyenneté, lieu pour vivre et apprendre la transition écologique ainsi qu'une maison

du vélo, en lien avec VillOvéLO ou encore des jardins partagés, vecteurs de lien social. Plus largement, nous proposons de requalifier le centre-ville en un modèle écologique et dédié aux modes actifs : îlots verts avec arbres fruitiers, du végétal utile et non futile ainsi qu'un rééquilibrage de la voirie pour que chaque mode de transport ait sa place.

Niort ne se résumant pas à son centre, l'ensemble des quartiers devra suivre la même trajectoire. Faire de Niort une ville écologique et sociale, ancrée dans le 21^e siècle c'est possible ! ●

Jérémy Robineau, Elsa Fortage.

AGENDA

I SPORTS I

16 AU 18 OCT.

Équitation. Concours de saut d'obstacles amateur et pro. Entrée libre et gratuite.
400 route d'Aiffres.

17 OCT.

Football. Championnat de France Ligue 2 BKT. Chamois Niortais/SM Caen. 20h.

Stade René-Gaillard

Tennis de table. Championnat de France N1 masculine. Niort TT/Thorigné-Fouillard. 17h.

11 rue Georges-Clémenceau.

24 ET 25 OCT.

Équitation. Concours de voltige amateur et club individuel. Entrée libre et gratuite.

400 route d'Aiffres.

25 OCT.

Rugby. 46^e journée du Championnat de France Fédérale 1. Niort rugby club/Beauvais XV RC. 15h.

Stade Espinassou.

31 OCT.

Football. Championnat de France Ligue 2 BKT. Chamois Niortais/Grenoble. 20h.

Stade René-Gaillard.

1^{er} NOV.

Volley-Ball. Championnat de France N2 féminine : VBP Niort/Orléans, 14h. Championnat de France N3 masculine : VBP Niort/Arago de Sète, 16h.

Gymnase Barbusse.

I JEUNE PUBLIC I

27 ET 28 OCT.

Théâtre jeunesse. "Histoires de fouilles", par David Wahl et la C^{ie} Incipit. 15h et 17h le mardi 27. 17h le mercredi 28. Spectacle délocalisé du Moulin du Roc.

Patronage laïque.

I CONFÉRENCES I

14 OCT.

"Les voyages d'Agatha Christie", par Nicole Pellegrin (docteur en histoire de l'art du Moyen Âge). 18h. Organisée par l'association Guillaume Budé.

Maison des associations.

21 OCT.

"La famille Guette, à Saint-Maixent, au XIX^e siècle", par Philippe Ridouard. Organisée par la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres. 14h30.

Cinéma CGR.



DR

PATRONAGE LAÏQUE. Trésors ou déchets ? Histoire de fouilles est un spectacle tactile et pratique qui invite les enfants à réfléchir. A voir le mardi 27 octobre à 15h et 17h et le mercredi 28 octobre à 17h.

I EXPOSITIONS I

JUSQU'AU 1^{er} NOV.

"Femmes de sciences, figures de l'ombre et illustres oubliées".

Musée Bernard d'Agesci.

JUSQU'AU 27 DÉC.

"Selfie Ego/Egaut", par Olivier Culmann. Du mardi au samedi de 13h30 à 18h30 (entrée jusqu'à 18h). Fermé les jours fériés, ouverture exceptionnelle le dimanche 27 décembre. Gratuit.

CACP-Villa Pérochon.

JUSQU'AU 10 JANV.

"Le bijou régional, une spécialité niortaise".

Musée Bernard d'Agesci.

I SPECTACLES I

17 OCT.

Concert. Isla (chanson électro-pop) + La Botanique (pop végétale). 21h.

Le Camji.

20 ET 21 OCT.

Portée acrobatique. Cuir, par la C^{ie} Un Loup pour l'homme. 20h30 le mardi 20, 19h le mercredi 21. Spectacle délocalisé du Moulin du Roc.

Sous le chapiteau de Cirque en scène.

INFORMATION

Vous souhaitez figurer chaque mois dans l'agenda du magazine, envoyez-nous vos informations en vous connectant sur le site internet de la Ville à : www.vivre-a-niort.com. En page d'accueil, cliquez sur le lien "proposer une manifestation", sous l'agenda. Remplissez le formulaire, sans oublier de joindre une image. Vos manifestations figureront également sur l'agenda du site web. **ATTENTION** > Il ne sera plus fait de relance téléphonique.

Retrouvez tous les rendez-vous du mois sur vivre-a-niort.com

EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE,
il est possible que les manifestations soient annulées.
Nous vous conseillons de vérifier à la dernière minute.

7 NOV.

Concert. Ausgang (rap) + Kador (rap cinématique) + Bekar (rap). 21h. Soirée dans le cadre du festival En Vie Urbaine et du 20^e anniversaire des salles de musiques actuelles du Camji et de Boc'Hall (Bressuire).

Le Camji.

7 ET 10 NOV.

Chant. Shower power, par la C^{ie} Autour de Peter. 20h30. Spectacle délocalisé du Moulin du Roc.

Espace des Moulins de Saint-Symphorien, samedi 7 novembre.

Salle des fêtes de Mauzé-sur-le-Mignon, dimanche 10 novembre.

I SORTIES I

17 OCT.

Visite guidée. Sur les traces de l'histoire de Niort en écho à la guerre franco-prussienne de 1870, avec Agnès Brillatz. 17h. Port du masque obligatoire. Résa. au 06 77 02 88 89.

Lieu de RDV donné lors de la réservation.

17 ET 18 OCT.

Stage de danse contemporaine, par Diane Touzin, danseuse et chorégraphe. De 10h à 17h30.

Centre de yoga Iyengar L'Albizzier. 40 rue de Bellevue.

20 OCT.

Visite guidée. "La légende de la serpe", balade jeune public (accompagné d'un adulte) avec Agnès Brillatz. 16h. Port du masque obligatoire. Résa. au 06 77 02 88 89.

Lieu de RDV donné lors de la réservation.

21 OCT.

Visite guidée. "Port Boinot au bord de l'eau", de l'ancienne chamoiserie au parc naturel urbain, avec Agnès Brillatz. 15h. Port du masque obligatoire. Résa. au 06 77 02 88 89.

Lieu de RDV donné lors de la réservation.

1^{er} NOV.

Visite guidée. "Le cimetière le plus ancien de Niort", lectures de paysages et tombes de personnages connus à Niort, avec Agnès Brillatz. 15h. Port du masque obligatoire. Résa. au 06 77 02 88 89.

Lieu de RDV donné lors de la réservation.

Brocante du Donjon. De 8h à 18h.

Gratuit.

Place du Donjon.

8 NOV.

Visite guidée. "L'art urbain dans la ville", lecture des plaques et monuments commémoratifs illustrent l'histoire de la ville, avec Agnès Brillatz. 15h. Port du masque obligatoire. Résa. au 06 77 02 88 89.

Lieu de RDV donné lors de la réservation.

INTERVIEW

LOÏC MARESCHAL ET FRANKLIN AZZI Paysagiste et architecte **PORT BOINOT, UN AMÉNAGEMENT NATUREL**

Par Isabelle Toesca. Photo : Darri.

Le paysagiste Loïc Mareschal et l'architecte Franklin Azzi ont orchestré la métamorphose de la friche Boinot en jardins et mis en valeur un patrimoine industriel oublié. Il s'agit pour eux d'un premier projet commun qui s'achève. Tous deux s'intéressent particulièrement à la reconquête des friches industrielles en cœur de ville et au rapport de la ville à son fleuve.

Quelles sont les principes communs qui vous guident dans vos réalisations ?

Loïc Mareschal (agence Phytolab). Franklin est architecte et se concentre sur le bâti. Moi, je suis paysagiste et travaille sur les espaces extérieurs. Nous tirons chacun parti d'un existant en le respectant, apprenons à regarder et analyser le potentiel d'un lieu avec pragmatisme qui n'empêche pas d'imaginer avec poésie un aménagement à venir. Port Boinot a été un formidable champ d'intervention commun.

Franklin Azzi (agence Franklin Azzi Architecture). Notre travail réside dans l'observation préalable. Pour imaginer le futur, il faut bien connaître le passé pour ne pas faire d'erreurs. On a en commun cette démarche d'analyse historique et même technique d'un site. L'architecture et le paysage sont très comparables à la médecine, avant d'agir, on doit comprendre. Une intervention trop spontanée pourrait porter préjudice aux lieux. Ce sont plutôt eux qui nous guident dans un projet.

Qu'est-ce qui vous a intéressé dans le programme Port Boinot ?

Franklin Azzi. Tout d'abord, la symbolique du site pour Niort et la mémoire industrielle des lieux aujourd'hui disparue, liée à l'activité de peausserie qui remonte au Moyen Âge. Cet espace est tout en contradiction à la fois très industriel et à forte valeur environnementale. C'est un site charnière qui fait le lien entre la Sèvre et le centre-ville. La transformation fondamentale de ce type de site en rapport avec la culture, les loisirs et le bien-être des gens est très intéressante.

Loïc Mareschal. La dimension géographique des lieux situés à la fois sur une pointe et sur une île avec d'un côté la Sèvre sauvage et de l'autre la Sèvre canalisée. Nous nous trouvons ici à une confluence assez extraordinaire aux portes du Marais poitevin. Port Boinot était la pièce manquante du parc naturel urbain. Nous y avons créé des ambiances différentes en y déclinant l'idée du voyage, une invitation à l'évasion à travers ses jardins.

À votre avis, quels éléments de votre aménagement vont-ils le plus séduire ou surprendre les Niortais ?

Franklin Azzi. La mise en valeur d'éléments architecturaux qui avaient des fonctions particulières, différentes aujourd'hui, comme les bassins de décantation des peaux transformés en bassins botaniques, les ventelles en bois du séchoir qui servaient à ventiler les peausseries autrefois, les échelles de crue en rapport avec la thématique du port,... tous les clin d'œil en lien avec l'histoire du site au niveau du paysage et des bâtiments.

Loïc Mareschal. J'ajouterai la mise en lumière de Port Boinot par le studio Vicarini qui donne à la nuit tombée une autre dimension au site dans ses couleurs, ses parcours et ses points de vue. Elle apporte aux lieux deux visions complètement différentes. C'est là sans doute un bel effet de surprise ! ●